

Paris, le **22 JUIN 2022**

LE MINISTRE

N/Réf : CE 839539

V/Réf :

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 6 juin 2022, vous avez appelé mon attention au sujet des conséquences des graves aléas climatiques qui ont touché le Gers ainsi que 39 autres départements français, le 4 juin dernier.

Dans ce contexte, j'ai tenu à me déplacer, dès le lundi 6 juin, dans votre département, ainsi qu'en Gironde, afin de mesurer l'ampleur des dégâts causés et d'exprimer le plein soutien du Gouvernement en faveur des acteurs agricoles durement affectés.

À cette occasion, j'ai annoncé l'activation et la prolongation d'une série de mesures exceptionnelles visant à soutenir les exploitations les plus en difficulté. Dans ce cadre, un état des lieux, permettant d'identifier précisément les zones sinistrées, est déjà en cours afin d'apporter les réponses d'urgence les plus pertinentes.

Afin d'apporter un soutien aux situations les plus difficiles, les mesures de droit commun d'allègement des charges sociales et l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti seront mises en place sans attendre.

J'ai pleinement conscience des attentes des exploitants agricoles en matière d'étalement des remboursements des Prêts Garantis par l'État. Nous y travaillons avec le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

.../...

Monsieur Franck MONTAUGÉ
Sénateur du Gers
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Aussi, à partir du 1er janvier 2023, la réforme de l'assurance-récolte, mise en place par la loi du 2 mars 2022 d'orientation relative à une meilleure diffusion de l'assurance-récolte en agriculture et portant réforme des outils de gestion des risques en agriculture, entrera en vigueur. Celle-ci, face à la multiplication des risques liés au changement climatique, facilitera l'accès à l'assurance pour les agriculteurs. Cette loi reprend l'engagement financier du Gouvernement d'abonder l'enveloppe dédiée jusqu'à 600 millions d'euros par an.

Enfin, je mesure les conséquences psychologiques liées au mal-être des agriculteurs confrontés à de graves difficultés financières engendrées par ces aléas exceptionnels. C'est pourquoi, je partage la conviction que nous devons nous engager à mieux détecter, soutenir et soulager ceux qui se trouvent en situation de détresse ou d'épuisement, et c'est pour cela que je veille au déploiement de la feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

Dans ce cadre, soyez assuré que le Gouvernement demeure pleinement mobilisé et se tient aux côtés de l'ensemble de nos agriculteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Marc FESNEAU *Bien cordialement*